



en quelques
chiffres



ÉCONOMIE VERTE EN RÉGION PACA

> L'ESSENTIEL SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

N O V E M B R E 2 0 1 3



Directeur de publication

Mario Barsamian

Réalisation

Isabelle Boisseau

Conception graphique - PAO

Lightcomm.

Depuis près de six ans, l'ORM a engagé différents travaux en lien avec l'environnement et le développement durable. Entre sa participation à l'étude de préfiguration de l'Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (Irfedd) en 2008 et la réalisation aujourd'hui de cette publication, le concept d'économie verte s'est largement diffusé et a pris une place importante dans tous les discours évoquant l'impact à venir de nos choix économiques. Dans le même temps, la méthodologie d'observation de l'emploi et de la formation au sein de cette économie s'est aussi considérablement précisée. La création d'un Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) au sein du ministère de l'Écologie a permis de définir un périmètre d'activités et de métiers et d'initier des approches régionalisées de l'emploi et de la formation.

L'ORM, déjà impliqué dans le suivi des mutations économiques et la prospective, a souhaité poursuivre ses travaux sur la thématique de l'économie verte, qui leur est intrinsèquement liée. La richesse des partenariats noués avec les acteurs de l'environnement et du développement durable et les nombreuses sollicitations qui nous sont faites pour clarifier son champ, objectiver et illustrer sa déclinaison en région, confirment l'utilité de cet engagement. L'objectif de ce nouveau numéro de la collection « En quelques chiffres » est de présenter l'essentiel des chiffres-clés régionaux de l'économie verte, en matière d'emploi et de formation. Son ambition est de s'inscrire en complément d'autres travaux régionaux menés sous un angle économique. Les données diffusées ont été choisies pour transmettre un premier niveau d'information, permettre une appropriation aisée par les décideurs comme par les acteurs de terrain. Elles autorisent des comparaisons interrégionales et rendent possibles des mises à jour.

Mario BARSAMIAN*Président de l'ORM*

ÉCONOMIE VERTE EN RÉGION PACA

> L'ESSENTIEL SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 : L'EMPLOI	9
1. LES ACTIVITÉS ET EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE VERTE	9
2. LES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS	12
CHAPITRE 2 : LE MARCHÉ DU TRAVAIL	19
CHAPITRE 3 : LA FORMATION	23
ANNEXE 1 : Bibliographie	29
ANNEXE 2 : Glossaire	30

INTRODUCTION

Économie verte, de quoi parle-t-on ?

L'économie verte englobe les activités dédiées à la protection de la nature et à la gestion des ressources naturelles mais aussi plus largement les activités qui sont favorables ou diminuent les atteintes à l'environnement (grâce à leur sobriété en énergies fossiles, leurs faibles émissions de gaz à effet de serre, leur productions pensées dans une perspective d'économie circulaire : éco-conception, écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, etc.).

Il s'agit d'un pan de l'économie porté par les politiques environnementales, nationales ou européennes, à la suite d'une prise de conscience, plus ou moins partagée, d'une crise écologique non indépendante des crises économiques traversées aujourd'hui. L'enjeu de l'économie verte est de réconcilier écologie et économie.

Cette économie « verte et vertueuse » a un impact sur plusieurs secteurs de l'économie. Certains doivent accélérer leurs mutations sous peine de déclin. D'autres sont portés sur le devant de la scène et se voient soutenus dans leur émergence à l'aide de dispositifs ciblés. Les compétences nécessaires aux professionnels, qu'il s'agisse de leur faire acquérir de nouveaux gestes métier ou de leur permettre des mobilités professionnelles, sont en évolution et nécessitent des temps de formation.

Cependant, il est difficile de savoir si cette réorientation de notre économie va avoir un solde en emplois positif (créations moins destructions d'emplois) et si elle permettra de favoriser la croissance (sans entrer dans le débat sur la nature de cette croissance). Enfin, la multiplication des emplois générés par l'économie verte peut découler de décisions louables (augmentation des postes d'économistes de flux par exemple), mais aussi d'un laisser-faire de modes de vie actuels peu exemplaires (croissance des emplois liés au tri de déchets toujours plus nombreux).

Note méthodologique

Les données statistiques emploi, marché du travail et formation relèvent d'années différentes (respectivement 2009, 2012, 2011). Cela tient à la disponibilité de ces données et aux contraintes fortes, méthodologiques et statistiques, qui complexifient l'appréhension de ce nouveau champ d'observation.

Définitions

Économie circulaire : selon le ministère de l'Écologie, l'économie circulaire a pour objectif « de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer une nouvelle économie circulaire et non plus linéaire, fondée sur le principe de refermer le cycle de vie des produits, des services, des déchets, des matériaux et de l'énergie ».

Éco-conception : selon le ministère de l'Écologie, l'éco-conception « consiste à intégrer l'environnement lors de la conception des produits, avec une vision sur l'ensemble de leur cycle de vie (extraction des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie ».

Écologie industrielle : selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), c'est « un mode d'organisation industrielle mis en place collectivement par plusieurs opérateurs économiques [...] à l'échelle d'une zone ou d'un territoire ». Elle répond à une logique collective de mutualisation et d'échanges (équipements, déchets, matières premières, énergie, services, etc.)

Économie de la fonctionnalité : selon le rapport final du groupe d'étude « Économie de la fonctionnalité » du Grenelle de l'environnement (2008), elle se définit comme « le remplacement de la vente de biens par la vente de leur usage ».

CHAPITRE 1

L'EMPLOI

1. LES ACTIVITÉS, ET L'EMPLOI LIÉ AUX MÉTIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'ESSENTIEL

- **PACA, troisième région de France par le nombre de professionnels des métiers de l'économie verte^a**
 - 7 % des professionnels exerçant un métier de l'économie verte en France sont localisés en PACA
- **Une part de professionnels de l'économie verte proche du niveau moyen des autres régions^a**
 - 280 000 professionnels sont en poste et représentent 14,4 % de l'emploi total régional (part allant de 13,3 % à 15,5 % selon les régions)
- **Les Bouches-du-Rhône totalisent la plus grande part et le plus grand nombre d'établissements dont l'activité participe à l'économie verte régionale^b**
 - 6 650 établissements relèvent d'une activité principale exercée en lien avec le champ de l'économie verte, représentant 12 % du total des établissements de ce département

^a Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM

^b Source : Pôle emploi (champ Unédic) – Établissements ayant au moins 1 salarié – Traitement ORM.

PACA, troisième région de France par le nombre des professionnels des métiers de l'économie verte

La région localise 7 % des effectifs nationaux des professionnels exerçant dans les métiers de l'économie verte, ce qui la classe en troisième position. L'explication tient plus à son importance démographique qu'à une spécificité environnementale qui la caractériserait (la région abrite 8 % de la population française métropolitaine).

Note méthodologique

En raison d'une difficulté liée aux sources statistiques, il n'est pas possible, à ce jour, de comptabiliser l'emploi sectoriel régional lié à l'économie verte (par exemple, comptabiliser l'ensemble des entreprises et de leurs salariés, tous métiers confondus, œuvrant dans la fabrication d'éoliennes, la culture biologique, l'éducation à l'environnement, la réalisation d'études d'impact ou de bilans carbone, etc.).

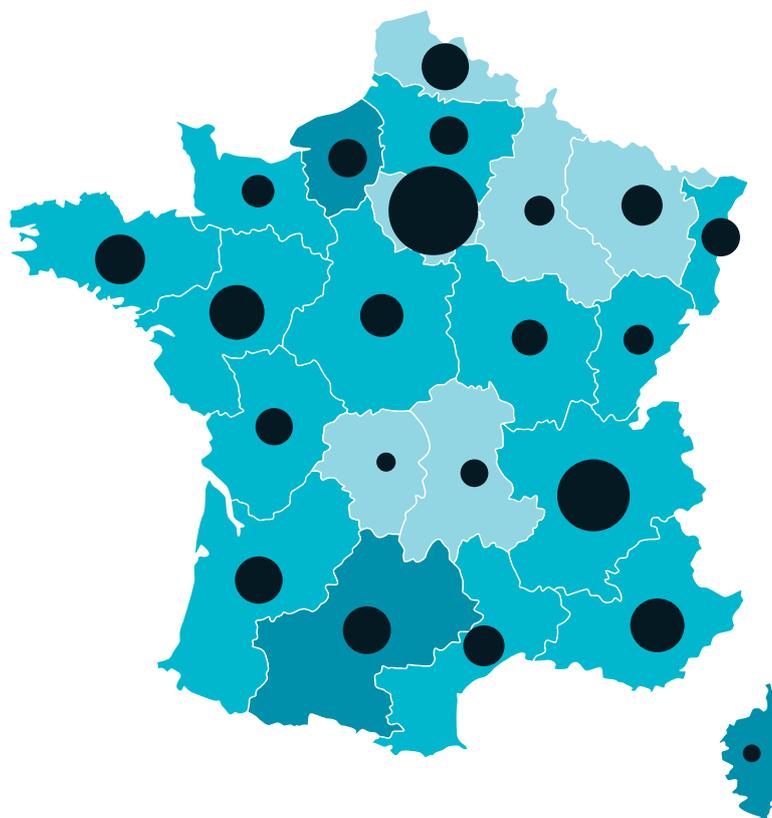
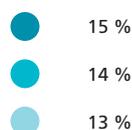
Seule une estimation nationale est possible, convertissant en emploi la production de biens et de services identifiés verts comme ceux cités ci-dessus. En revanche, un dénombrement régional de l'emploi par une approche métiers est possible. Elle consiste à inventorier et chiffrer les professionnels exerçant un métier de l'économie verte ou y recherchant un emploi, et c'est l'approche que nous privilégions.

**CARTE 1 PART DES EMPLOIS LIÉS AUX MÉTIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE
AU SEIN DES RÉGIONS DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE**

Effectifs des emplois liés
aux métiers de l'économie verte



Part des emplois liés aux métiers
de l'économie verte



Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : les emplois liés aux métiers de l'économie verte en PACA représentent un effectif de 273 500 emplois, soit 14,4 % de l'emploi total régional.

Une part de professionnels de l'économie verte proche du niveau moyen des autres régions

En France métropolitaine, la part des emplois liés aux métiers de l'économie verte oscille entre 13,3 % et 15,5 % selon les régions, donnant à voir une tendance homogène. PACA se situe dans la moyenne (14,4 %) et occupe près de 280 000 actifs.

Les Bouches-du-Rhône totalisent la plus grande part et le plus grand nombre d'établissements dont l'activité participe à l'économie verte régionale

Le département des Bouches-du-Rhône est celui qui totalise le plus grand nombre et la plus grande part d'établissements dont l'activité participe à l'économie verte (6 650 établissements et 12 % du total des établissements recensés en PACA). Plusieurs explications éclairent ce constat, notamment la densité des établissements localisés sur ce territoire, le fait que plusieurs activités périphériques concernent des milieux industriels, ce département étant le plus industrialisé de PACA, et l'implantation de grandes entreprises liées à l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets.

Note méthodologique

Les établissements dont l'activité participe à l'économie verte désignent des unités de production géographiquement individualisées dont le code d'activité principale exercée appartient à ceux identifiés par l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) comme relevant des éco-activités ou des activités périphériques. Cela reste une **approximation** en raison des décalages entre le code adopté par une entreprise et la réalité de son activité, susceptible d'évoluer dans le temps.

Ensuite, l'activité vertueuse de l'entreprise peut ne concerner que certains biens ou services parmi tous ceux qu'elle propose. *A contrario*, une entreprise peut proposer des produits verts mais être mal identifiée par son code d'activité. Le dénombrement des établissements est donc à considérer avec prudence, sans que l'on sache si le chiffre les surestime ou les sous-estime, ce qui ne permet pas de dénombrer l'emploi sectoriel réel. Une nouvelle méthodologie mise au point par l'Insee et le service statistique du Commissariat général au développement durable (SOES) devrait permettre, prochainement, d'affiner cette approche.

Selon l'Onemev, l'économie verte relève d'une diversité de domaines d'activité, structurés en deux grandes catégories. La première catégorie est celle **des éco-activités**, socle des préoccupations environnementales : l'assainissement et gestion des déchets, l'ingénierie technique, la recherche et développement en relèvent.

La deuxième est celle **des activités dites « périphériques »**, non directement dédiées à l'environnement mais vertueuses car prenant de plus en plus en compte les contraintes environnementales, notamment sous l'influence des lois Grenelle 1 et 2 : l'agriculture, l'aménagement paysager, l'industrie manufacturière (dont la chimie, les industries agroalimentaires, la métallurgie, etc.), le bâtiment, certaines activités du transport, de la réparation et de la maintenance en font partie. Les éco-activités ou les activités périphériques appartiennent à toutes les sphères de l'économie, le secteur public ou privé, marchand ou non marchand. Leur périmètre s'étendra probablement, à terme, avec l'essor des mutations opérées et des contraintes à prendre en compte, dictées notamment par les politiques publiques et européennes.

TABLEAU 1 ÉCO-ACTIVITÉS ET ACTIVITÉS PÉRIPHÉRIQUES

Éco-activités	Protection de l'environnement	Contrôle de la pollution de l'air
		Gestion des eaux usées
		Gestion des déchets
		Gestion des déchets radioactifs
		Réhabilitation des sols et eaux pollués
		Minimisation des bruits et vibrations
		Nature, paysage, biodiversité
	Gestion des ressources naturelles	Gestion durable de l'eau
		Récupération (matières premières secondaires)
		Maîtrise de l'énergie
		Énergies renouvelables
	Activités transversales	Services généraux publics
		Recherche et développement
Ingénierie		
Activités « périphériques » favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles	Production et distribution d'eau	
	Gestion des espaces verts	
	Transport (au sens du Grenelle) comportant les infrastructures de transport (public, ferroviaire, maritime), leur entretien, leur réparation et leur construction	
		Autres activités de la gestion des ressources (cf. Grenelle) relevant de l'agriculture, de la construction, des produits industriels et services

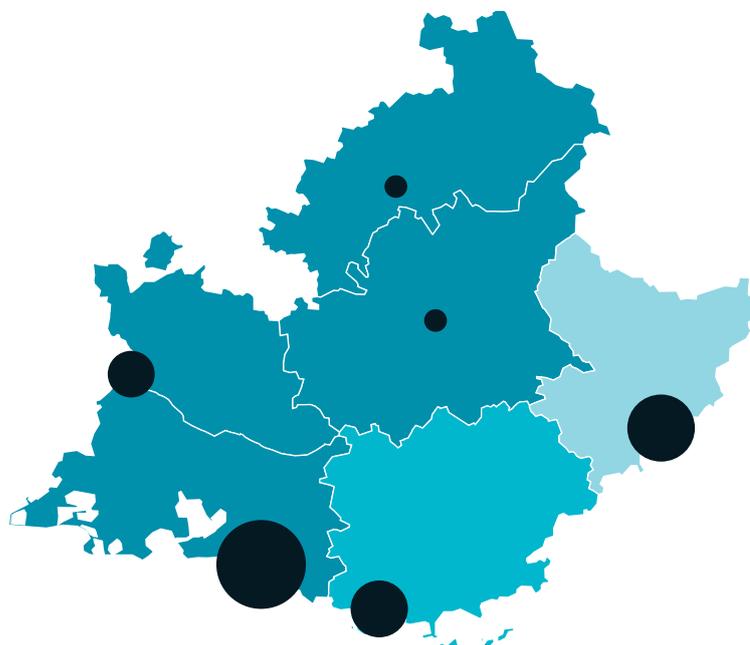
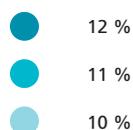
Source : SOES-CGDD.

CARTE 2 NOMBRE ET PART DES ÉTABLISSEMENTS DONT L'ACTIVITÉ EST LIÉE À L'ÉCONOMIE VERTE PAR DÉPARTEMENT

Nombre d'établissements liés à l'économie verte



Part des établissements liés à l'économie verte



Source : Pôle emploi (champ Unédic) – Établissements ayant au moins 1 salarié – Traitement ORM.

Note de lecture : dans les Alpes-Maritimes, les 3 598 établissements dont l'activité participe à l'économie verte représentent près de 10 % des établissements localisés sur le département.

2. LES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS

L'ESSENTIEL

- **Des métiers verts en effectifs modestes comparés à ceux des métiers verdissants**
 - 14,4 % des professionnels exercent un métier de l'économie verte, dont 0,5 % un métier vert et 13,9 % un métier verdissant
- **Malgré une diversité de métiers, les effectifs verdissants se regroupent dans certains domaines professionnels**
 - Plus de 100 000 professionnels des métiers verdissants exercent dans le bâtiment et près de 50 000 dans le transport
- **Plus les métiers sont verts, plus leur concentration est importante au sein des éco-activités**
 - Les éco-activités cumulent 47 % des métiers verts, 22 % des métiers verdissants et 13 % des autres métiers
- **Les femmes sont très peu présentes au sein des métiers verts et verdissants**
 - Elles occupent 12 % des emplois des métiers verts et 13 % de ceux des métiers verdissants
- **La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée au sein des métiers verts et verdissants est celle des ouvriers**
 - 47 % des professionnels des métiers verts et 45 % des professionnels des métiers verdissants sont des ouvriers
- **Les femmes sont surreprésentées au sein des métiers les plus qualifiés**
 - 49 % occupent une profession intermédiaires au sein des métiers verdissants contre 28 % tous métiers confondus, 30 % un métier de cadre contre 12 % tous métiers confondus
- **Les métiers verts sont plus souvent exercés de façon stable**
 - 91 % de contrats sans limite de durée contre 73 % tous métiers confondus
- **Les métiers verts et verdissants sont plus souvent exercés à temps complet**
 - 94 % des métiers verts et 90 % des métiers verdissants sont à temps complets contre 82 % tous métiers confondus

Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

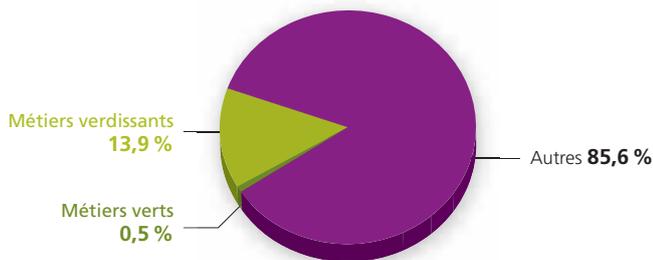
Des métiers verts en effectifs modestes comparés à ceux des métiers verdissants

L'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte du Commissariat général au développement durable, différencie les métiers de l'économie verte en deux catégories : les métiers dédiés à l'environnement : **les métiers verts** ; et les métiers en évolution de compétences pour prendre en compte les enjeux de l'économie verte : **les métiers verdissants**.

Si les métiers verts et verdissants occupent 14,4 % des actifs en emploi, les emplois occupés par les professionnels exerçant un métier verdissant en constituent la majeure partie (13,9 %). En effet, l'économie verte est à comprendre en dynamique, comme une transition qui affecte progressivement un nombre de métiers croissant, en les « verdissant » par le biais de la modification des compétences à mobiliser. Le nombre des professionnels œuvrant dans un métier vert et surtout verdissant est notable (il est supérieur aux effectifs représentés par plusieurs secteurs d'activité de PACA).

Malgré les risques de surestimation des effectifs, ce chiffre pointe les besoins en formation (initiale, continue, de longue durée ou d'adaptation) devant trouver une réponse dès aujourd'hui afin de qualifier adéquatement les professionnels qui s'engagent ou exercent ces métiers et veulent s'y maintenir.

GRAPHIQUE 1 PART DES EMPLOIS LIÉS AUX MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS AU SEIN DE L'EMPLOI TOTAL RÉGIONAL



Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : les métiers verts représentent 0,5 % de l'emploi régional et les métiers verdissants 13,9 %.

Malgré une diversité de métiers, les effectifs verdissants se regroupent dans certains domaines professionnels

La diversité des métiers verts et verdissants reflète celle des secteurs composant l'économie verte. Parmi les familles de métier qui les regroupent, on identifie celles, emblématiques, se rapportant à la protection de la nature (familles de métiers verts), mais aussi d'autres, moins intuitives, relevant par exemple de la maintenance industrielle (famille de métiers verdissants).

Néanmoins, la majorité des métiers verdissants se rattache aux domaines de la **maîtrise de l'énergie, de l'efficacité énergétique des bâtiments, des énergies renouvelables** (techniciens d'installation ou de maintenance d'équipements industriels, électriciens, couvreurs, chauffagistes, monteurs en isolation, conducteurs de travaux, architectes, etc.) et de la **maîtrise de l'énergie dans les transports** (conducteurs routiers, techniciens et cadres de la logistique, responsables d'exploitation, etc.).

Ainsi, une concentration des effectifs s'observe dans le **bâtiment** (109 300 professionnels) et le **transport** (48 600 professionnels), secteurs ciblés pour une nécessaire mutation écologique. Ce constat s'accorde avec une des priorités définies par la « Deuxième feuille de route pour la transition écologique » élaborée à l'occasion de la Conférence environnementale de septembre 2013, celle la transition énergétique, déclinée en deux volets complémentaires : la sobriété et l'efficacité énergétique d'une part, l'investissement dans les énergies renouvelables d'autre part.

Selon les définitions de l'Onemev, **un métier vert** est un métier « dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ».

Un métier verdissant est un métier « dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègre de nouvelles briques de compétences pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier ». L'identification des métiers de l'économie verte, dits métiers verts et verdissants, a été réalisée à dire d'expert au sein d'un des ateliers de l'Onemev. Les définitions de ces métiers au sein du Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME, version 3) de Pôle emploi ont servi de support aux débats. La liste retenue a été mise en correspondance avec la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de l'Insee (PCS, version 2003), distinguant 9 métiers verts et 66 métiers verdissants au sein d'une liste de 486 métiers (ou professions).

Les métiers verdissants sont des métiers en évolution, dont le degré de verdissement est potentiel ou effectif selon le secteur d'activité au sein duquel ils s'exercent, voire l'entreprise qui les recrute. Le décompte de tous les emplois liés à ces métiers **surestime** les effectifs verdissants puisqu'il les considère tous comme déjà verdis. Cependant, à terme, leur verdissement sera de plus en plus tangible, les employeurs devant répondre progressivement à différentes injonctions provenant autant de réglementations que de la pression des marchés et des consommateurs par exemple.

TABEAU 2 EFFECTIFS DES MÉTIERS VERTS ET PART DES FEMMES

Métiers verts	Effectifs (arrondis)	Part des femmes
Métiers de la production et la distribution d'énergie et eau (agent d'exploitation du service des eaux, etc.)	4 300	16 %
Métiers de l'assainissement et du traitement des déchets (gardien de déchetterie, etc.)	3 800	3 %
Métiers transversaux (cadre technique de l'environnement, etc.)	1 100	25 %
Métiers de la protection de la nature (garde des espaces naturels, etc.)	300	14 %
Ensemble des métiers verts	9 500	12 %

Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : les métiers de l'assainissement et du traitement des déchets emploient environ 3 800 actifs en PACA. 3 % de ces emplois sont occupés par des femmes.

TABEAU 3 EFFECTIFS DES MÉTIERS VERDISSANTS ET PART DES FEMMES

Métiers verdissants	Effectifs (arrondis)	Part des femmes
Métiers liés au bâtiment (chauffagiste, maçon, architecte, etc.)	109 300	6 %
Métiers liés au transport et à la logistique (technicien de la logistique, transporteur routier, etc.)	48 600	11 %
Métiers liés à la maintenance (technicien de maintenance des équipements industriels, ascensoristes, etc.)	25 400	3 %
Métiers liés aux études et recherches (ingénieurs en recherche et développement, etc.)	20 000	26 %
Métiers liés à l'entretien des espaces verts (jardiniers, paysagistes, etc.)	15 200	4 %
Métiers liés à l'action sociale culturelle et sportive (animateur socioculturel, etc.)	10 100	69 %
Métiers liés aux industries de process (technicien de contrôle qualité, agent de laboratoire, etc.)	8 300	31 %
Métiers liés à la mécanique et au travail des métaux (mécaniciens d'entretien, carrossiers, etc.)	7 100	2 %
Métiers liés à la communication et à l'information (concepteur designer, etc.)	5 800	46 %
Métiers liés à l'agriculture et la sylviculture (ouvriers de l'exploitation forestière, etc.)	5 000	15 %
Métiers liés à l'ingénierie industrielle (responsable qualité, etc.)	4 700	36 %
Métiers liés au commerce (acheteurs, etc.)	4 500	47 %
Ensemble des métiers verdissants	264 000	13 %

Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : les métiers liés à la maintenance emploient environ 25 400 actifs en PACA. 3 % de ces emplois sont occupés par des femmes.

Plus les métiers sont verts, plus leur concentration est importante au sein des éco-activités

Les métiers verts et verdissants se répartissent dans les éco-activités, les activités périphériques, **mais aussi au sein d'activités sans lien avec l'économie verte** (par exemple un responsable des achats au sein d'une cimenterie). *A contrario*, les autres métiers, ni verts ou verdissants, peuvent s'exercer dans les activités de l'économie verte (par exemple une secrétaire en poste dans un parc naturel régional). Mais plus les métiers sont verts, plus leur concentration est importante au sein des éco-activités (les éco-activités cumulent 47 % des métiers verts, 22 % des métiers verdissants et 13 % des métiers autres).

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS AU SEIN DES ÉCO-ACTIVITÉS, DES ACTIVITÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DES AUTRES ACTIVITÉS



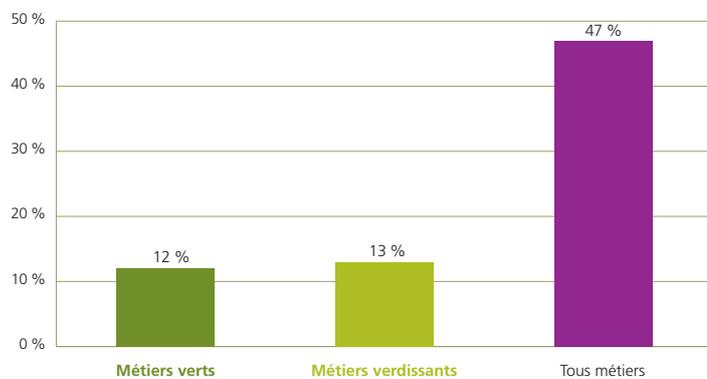
Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : la répartition des métiers verdissants est de 8 % dans les éco-activités de la protection de l'environnement, 10 % dans celles de la gestion des ressources naturelles et 4 % dans les éco-activités transversales, soit 22 % des éco-activités. 12 % d'entre eux sont présents au sein des activités périphériques et 66 % au sein d'autres activités ne relevant pas de l'économie verte.

Les femmes sont très peu présentes au sein des métiers verts et verdissants

Qu'il s'agisse des métiers verts ou des métiers verdissants, les femmes sont très peu présentes au sein des professionnels en exercice. Elles occupent respectivement 12 % et 13 % des postes. Peu nombreuses, elles y tiennent cependant une place singulière qui ne reflète pas leur positionnement dans l'économie tous métiers confondus (cf. graphique 4).

GRAPHIQUE 3 PART DES FEMMES AU SEIN DE L'EMPLOI DES MÉTIERS VERTS, VERDISSANTS ET TOUS MÉTIERS



Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : les femmes occupent 12 % des emplois des métiers verts, 13 % des emplois des métiers verdissants et 47 % de l'emploi tous métiers confondus.

La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée au sein des métiers verts et verdissants est celle des ouvriers

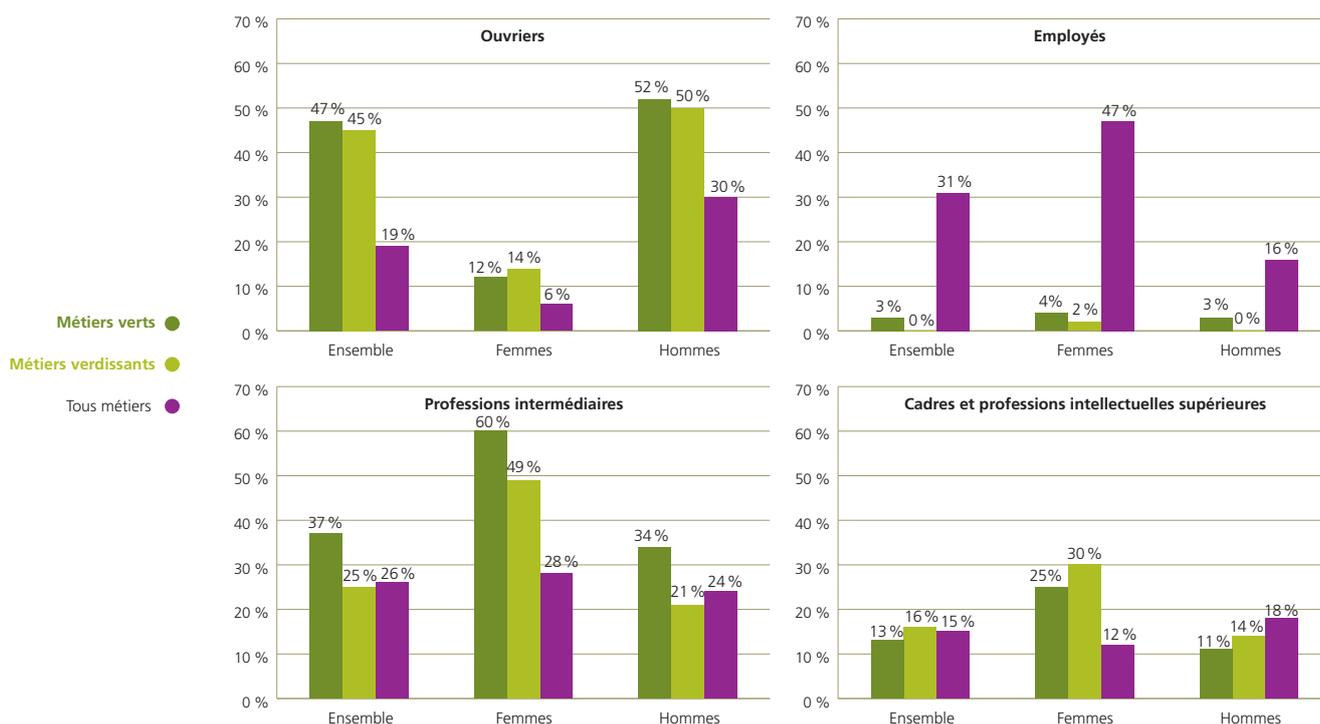
Tous les niveaux de qualification sont présents (cf. graphique 4). Cependant, **les ouvriers sont surreprésentés** au sein des catégories socioprofessionnelles de l'économie verte : 47 % des professionnels des métiers verts sont des ouvriers et 45 % des professionnels des métiers verdissants. Les ouvriers ne sont que 19 % dans l'emploi total régional. *A contrario*, **les employés sont sous-représentés** en regard de la structure des qualifications tous métiers confondus (3 % au sein des métiers verts, moins de 1 % dans les métiers verdissants, et 31 % de l'emploi total régional). Ce constat s'accorde

avec la nature des métiers verts et verdissants et les secteurs d'activités au sein desquels on les retrouve majoritairement. Cela éclaire aussi la faible présence des femmes dans l'économie verte, celles-ci étant, constat historique, peu nombreuses parmi les ouvriers et très présentes parmi les employés.

Les femmes sont surreprésentées au sein des métiers les plus qualifiés

À l'égard de leur représentation dans l'emploi régional, tous métiers confondus, les femmes occupent une place singulière au sein des catégories socioprofessionnelles des métiers verts et verdissants (cf. graphique 4). Elles sont surreprésentées au sein des professions intermédiaires (qualifications où l'on retrouve des techniciens, techniciens supérieurs, encadrants d'équipe) et des cadres et professions intellectuelles supérieures. Une vigilance est de mise au regard du bénéfice que pourront tirer les femmes du développement des emplois de l'économie verte. Peu nombreuses, les femmes risquent d'être moins concernées si l'emploi se développe (soutien de dispositifs publics, transition progressive de l'économie). Ensuite, les emplois les plus qualifiés, tenus plus souvent par les femmes, sont aussi les moins nombreux, et leur potentiel de développement en termes d'emplois plus modeste. Ce dernier constat reste valable même si l'élévation des compétences attendues par les employeurs accompagne cette mutation.

GRAPHIQUE 4 CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS ET PLACE DES FEMMES



Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

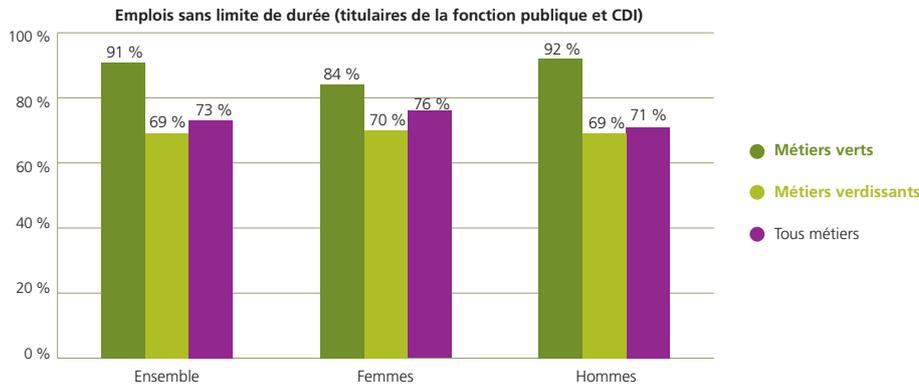
Note de lecture : les ouvriers sont 47 % au sein des métiers verts, 45 % au sein des métiers verdissants et 19 % au sein de l'ensemble des métiers de l'économie régionale.

Les métiers verts sont plus souvent exercés de façon stable

Globalement, les métiers de l'économie verte ne se singularisent pas par une meilleure qualité de l'emploi au regard de leur stabilité. Seuls les métiers verts, dont les effectifs sont modestes, sont plus souvent que les autres métiers exercés en contrat sans limite de durée (91 % contre 73 % tous métiers confondus).

L'explication tient aux secteurs d'activités au sein desquels ils sont fréquemment retrouvés (grands établissements industriels, établissements publics à caractère industriel et commercial, fonction publique territoriale).

GRAPHIQUE 5 STABILITÉ DE L'EMPLOI AU SEIN DES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS



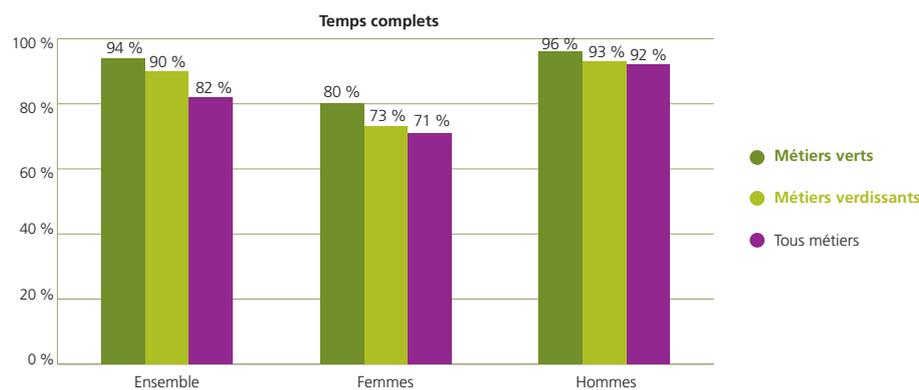
Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : 91 % des métiers verts, 69 % des métiers verdissants et 73 % des emplois tous métiers confondus sont exercés en contrat sans limite de durée.

Les métiers verts et verdissants sont plus souvent exercés à temps complet

Concernant la durée du travail, l'avantage des métiers de l'économie verte est plus net et s'applique aux métiers verts comme aux métiers verdissants (de 90 % à 94 % de temps complets contre 82 % tous métiers confondus). La faible présence des femmes, plus fréquemment que les hommes à temps partiel, est un des éléments d'interprétation, mais cela relève aussi de la gestion de la main-d'œuvre des types d'établissements employeurs.

GRAPHIQUE 6 DURÉE DU TRAVAIL AU SEIN DES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS



Source : Insee – RPLR 2009, actifs ayant un emploi – Traitement ORM.

Note de lecture : 94 % des métiers verts, 90 % des métiers verdissants et 82 % des emplois tous métiers confondus sont occupés à temps complet.

CHAPITRE 2

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'ESSENTIEL

- **Les demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi sont plus nombreuses que les offres déposées**
→ 91 958 demandes d'emploi enregistrées pour 34 115 offres enregistrées
- **Quatre métiers recueillent plus d'offres d'emploi que de demandes : deux sont verts et deux sont verdissants**
→ Deux métiers verts : « revalorisation de produits industriels » et « intervention techniques en hygiène sécurité environnement (HSE) », et deux métiers verdissants : « maintenance d'installation de chauffage » et « salubrité et traitement des nuisibles »
- **Une part de demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers verts et verdissants plutôt homogène selon les départements**
→ De 14 % à 17 % selon les départements, avec en tête les Hautes-Alpes

Source : Pôle emploi, Dares, Direccte PACA – Statistiques du marché du travail 2012 – Traitement ORM.

Les demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi sont plus nombreuses que les offres déposées

Le flux des offres et des demandes d'emploi portant sur les codes ROME¹ des métiers verts et verdissants capté par Pôle emploi fait apparaître un déséquilibre défavorable aux demandeurs d'emploi. Les demandes d'emploi sont trois fois plus nombreuses que les offres déposées durant la même année.

Ce constat doit être interprété avec prudence. D'une part, comme le souligne Pôle emploi, toutes les opportunités ne transitent pas par ses services. D'autre part, il n'est pas possible de savoir avec certitude si les offres portaient sur des postes exigeant réellement des compétences « verdies ». Ces deux remarques influencent de façon opposée l'analyse de l'état réel du marché du travail. D'une part, les offres non transmises à Pôle emploi génèrent une minoration des opportunités existantes. D'autre part, les offres comptabilisées, parce que relevant d'un code ROME vert ou verdissant, peuvent être « faussement vertes » (par exemple, une offre d'agent d'entretien des espaces verts provenant d'une entreprise ne pratiquant pas la gestion raisonnée durable), ce qui entraîne une éventuelle surestimation de ces offres vertes ou verdissantes.

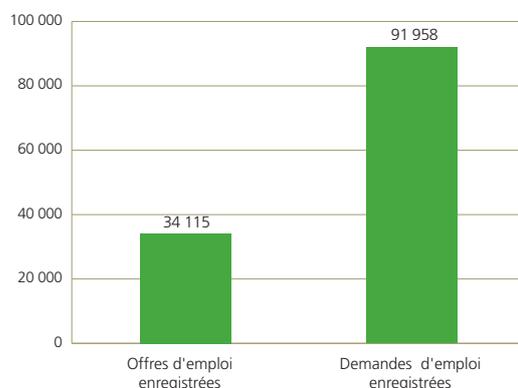
Note méthodologique

Au sein de l'atelier de l'Onemv animé par Pôle emploi s'effectue un travail relatif aux appellations. Chaque code ROME (groupe de métiers) se décline en une liste d'appellations. Certains codes ROME voient toutes leurs appellations retenues au titre des métiers de l'économie verte, d'autres partiellement. La présence des appellations retenues dans la description des offres déposées permet de mieux cerner s'il s'agit d'un poste effectivement « verdi ». C'est un travail minutieux initié en 2010. Ensuite, pour mieux cerner ce marché, Pôle emploi a mené des enquêtes, au niveau national, auprès d'employeurs (cf. Annexe 1 : Bibliographie).

Comme il a été précisé, l'identification des métiers de l'économie verte a été réalisée à dire d'expert au sein d'un des ateliers de l'Onemv. Les définitions de ces métiers au sein du Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME, version 3) de Pôle emploi ont servi de support aux débats. 11 codes ROME verts et 47 codes ROME verdissants sur une liste de 531 codes ont été retenus. Cette liste est susceptible d'évoluer avec l'avancée du verdissement de l'économie.

¹ Code du Répertoire opérationnel des métiers et emplois de Pôle emploi et correspondant à leur nomenclature métier.

GRAPHIQUE 7 FLUX DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES MÉTIERS VERTS ET VERDISSANTS



Source : Pôle emploi, Dares – OEE et DEE, cumul année 2012 – Traitement ORM.

Note de lecture : 34 115 offres d'emploi concernant les codes ROME verts et verdisants ont été déposées à Pôle emploi pendant l'année 2012. 91 958 demandes d'emploi concernant des codes ROME verts et verdisants ont été enregistrées durant la même année.

Quatre codes ROME métiers recueillent plus d'offres que de demandes : deux sont verts et deux sont verdisants

Sans oublier ces précautions d'interprétation, on observe que quatre codes métiers du Répertoire opérationnel des métiers et emploi de Pôle emploi sont en tension avec un nombre d'offres déposées supérieur au nombre de demandes enregistrées.

Il s'agit de deux métiers verts : « revalorisation de produits industriels » (par exemple, opérateur de tri en récupération et revalorisation), avec un nombre d'offres très supérieur au nombre de demandes, et « intervention technique en hygiène, sécurité, environnement » (par exemple, technicien en analyse de pollution) ; et de deux métiers verdisants : « maintenance d'installation de chauffage » (par exemple, dépanneur en chaudières industrielles) et « salubrité et traitement de nuisibles » (par exemple, dératisseur). Ce sont des métiers fréquemment exercés dans un milieu industriel ou relevant de services aux industries, exigeant la possession de diplômes allant du CAP au BTS, voire d'habilitations spécifiques. Certains souffrent d'un défaut d'attractivité ou d'un turn-over, ce qui peut expliquer la nécessité pour les employeurs de diffuser largement leurs offres, notamment à Pôle emploi, pour trouver des candidats.

Note méthodologique

Les métiers en tension font référence aux déséquilibres entre offres d'emploi déposées et demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Mais comprendre les tensions sur le marché du travail demande d'aller au-delà de cette comparaison entre le nombre d'offres et celui des demandes.

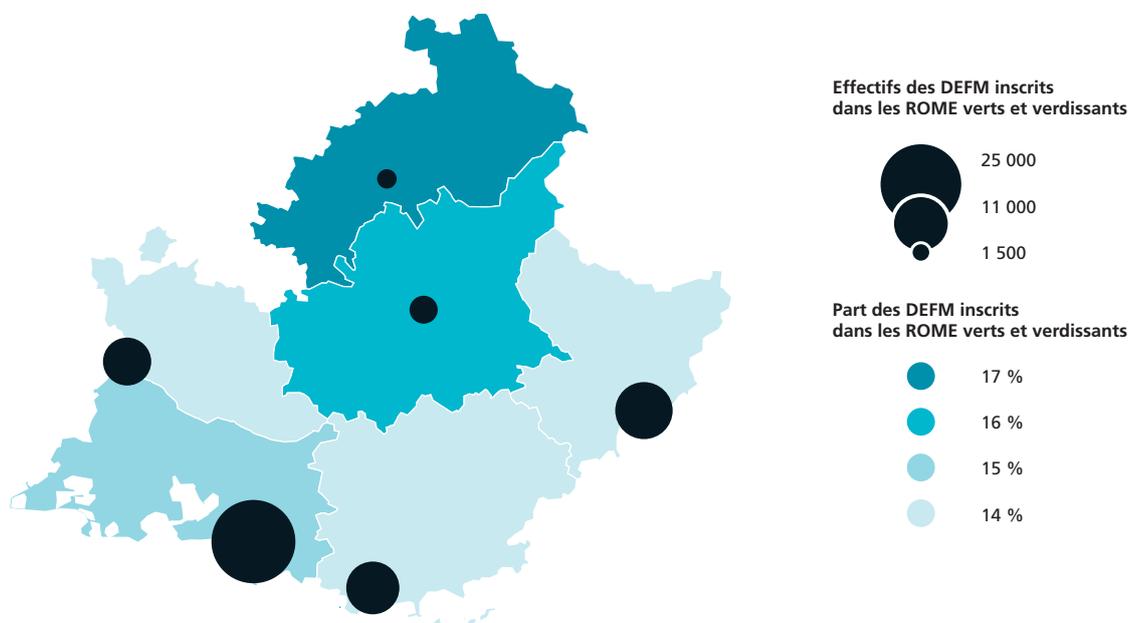
La tension s'explique par une multiplicité de facteurs, tant quantitatifs que qualitatifs, aucun ne réglant à lui seul le problème de l'ajustement entre les besoins des employeurs et ceux des demandeurs d'emploi. Par exemple, la qualité des emplois proposés, les salaires, la facilité à se déplacer sur le lieu de travail, les exigences en termes de compétences, d'âge ou d'expérience peuvent rendre insolubles l'adéquation entre l'offre et la demande.

De la même façon le dépôt fréquent d'offres portant sur un même poste en raison de turn-over ou de saisonnalité gonfle le nombre d'offres sans correspondre à des emplois nouveaux. Orienter systématiquement un demandeur d'emploi vers un métier dit en tension ne signifie pas qu'il va accéder à l'emploi, *a fortiori* durable, même si une action d'adaptation ou de formation est mise en place. Cela reste néanmoins un indicateur à prendre prudemment en considération (cf. ORM, « Les métiers en tension : qu'en est-il en PACA ? »).

Une part de demandeurs d'emploi inscrits dans les codes ROME verts et verdissants plutôt homogène selon les départements

La part des demandeurs d'emploi des métiers de l'économie verte va de 14 % à 17 % selon les départements. C'est dans les Hautes-Alpes (17 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (16 %) que ce pourcentage est le plus élevé. Ces départements alpins représentent cependant des effectifs modestes (environ 1 600 demandeurs d'emploi dans les Hautes-Alpes) puisque ce sont les moins peuplés de la région. Les effectifs les plus importants sont localisés dans les Bouches-du-Rhône (environ 25 000 demandeurs d'emploi, soit 15 % des demandeurs inscrits). Globalement, l'ampleur des effectifs inscrits au sein des métiers verts et verdissants reproduit les démographies départementales et aucun département n'exerce un tropisme spécifique pour les demandeurs en recherche d'un emploi au sein d'un métier vert ou verdissant. L'importance du nombre de professionnels des métiers liés au bâtiment (famille de métiers en tête des effectifs des métiers de l'économie verte) est un des éléments d'explication de ces faibles différences de pourcentages : il s'agit de métiers présents de façon diffuse sur tout le territoire régional.

CARTE 3 PART ET EFFECTIFS DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS DANS LES ROME VERTS ET VERDISSANTS AU SEIN DES DÉPARTEMENTS



Source : Pôle emploi, Direccte PACA – DEFM ABC², données brutes à fin décembre 2012 – Traitement ORM.

Note de lecture : dans le département des Alpes-Maritimes, 14 % des 11 306 demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi le sont sur des ROME verts ou verdissants.

² Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ; catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte ; catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue.

CHAPITRE 3

LES FORMATIONS INITIALES ENVIRONNEMENTALES

L'ESSENTIEL

- **PACA, troisième région en nombre d'inscrits en dernière année de formations initiales environnementales**
→ 5 000 élèves et étudiants, soit 7 % des effectifs nationaux
- **Des effectifs concentrés dans les domaines « Protection de la nature » et « Aménagement du territoire et du cadre de vie »**
→ 29 % des effectifs pour chacun de ces domaines, soit 58 % du total des inscrits
- **Près de la moitié des femmes suivent une formation initiale du domaine « Protection de la nature »**
→ 49 % d'entre elles suivent les formations de ce domaine, contre 22 % des hommes
- **Les niveaux V et I sont surreprésentés comparés à leur part dans les formations non environnementales**
→ Respectivement 21 % et 27 % en formations initiales environnementales, contre 16 % et 24 % en formations initiales non environnementales
- **Près de trois inscrits sur dix suivent une formation initiale environnementale en apprentissage**
→ 1 335 élèves et étudiants apprentis, soit 27 % des inscrits
- **Une offre de formation concentrée dans deux tiers des diplômes proposés**
→ Protection de la nature : 25 % des diplômes proposés ; Aménagement du territoire : 21 % ; Prévention et réduction des pollutions : 20 %

La plupart des données présentées dans cette partie s'appuient sur le zoom régional réalisé pour la publication CGDD-SOES « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte, périmètre et résultats ». Elles sont issues de la base Reffet du Céreq, des bases BCP et SISE du MESR, et ont fait l'objet d'un traitement conjoint SOES et ORM.

PACA, troisième région en nombre d'inscrits en dernière année de formations initiales environnementales

PACA se positionne derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes. L'environnement ne se révèle pas être un domaine de formation spécifique à la région, mais reflète son importance démographique.

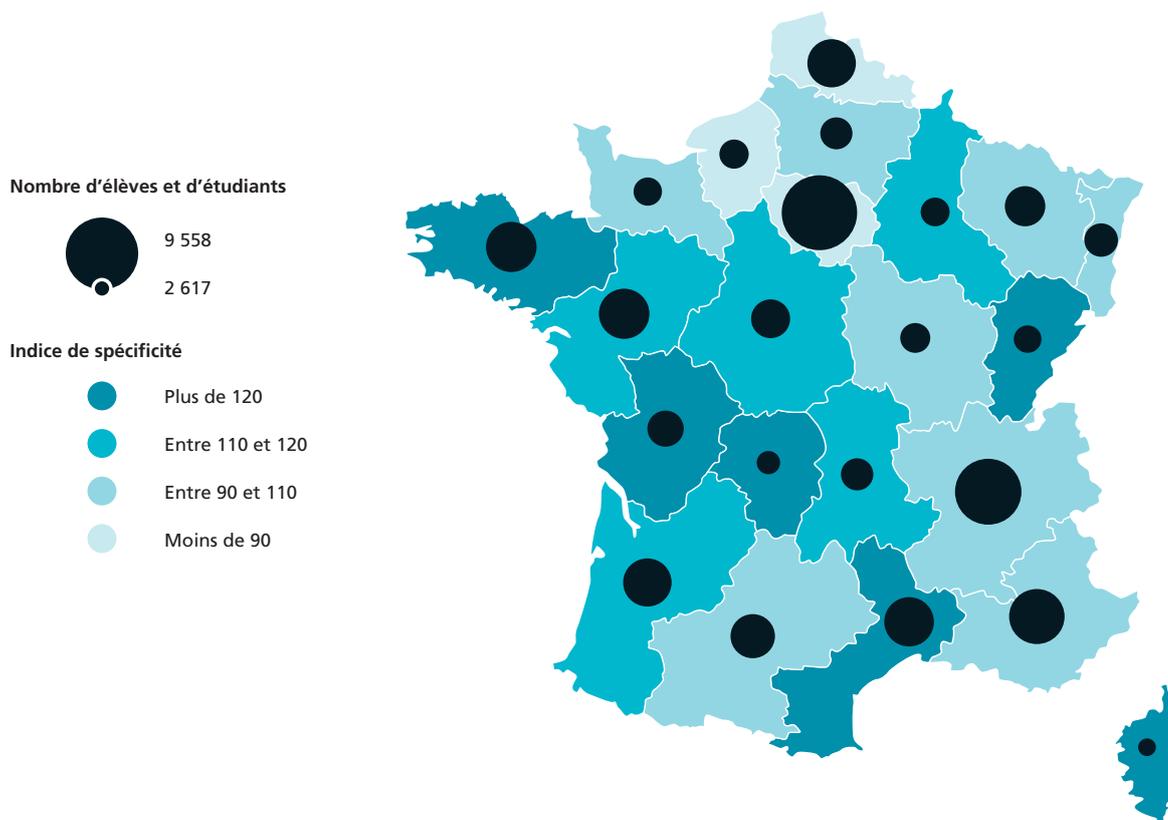
Note méthodologique

Il s'agit ici des **formations environnementales initiales** identifiées par l'Observatoire national des métiers et emploi de l'économie verte. Ce travail a été effectué à partir de mots clés contenus dans les titres, les modules ou les options.

Ce périmètre n'est pas celui des formations de l'économie verte, non arrêté à ce jour par l'Observatoire national, mais celui des formations environnementales, qui en représente le « cœur ». Les effectifs inscrits en formation et l'offre de diplômes sont donc **sous-estimés** en regard de l'économie verte.

Une publication régionale dans le cadre du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) va permettre prochainement de prendre en compte les inscrits en formation continue, et d'élargir le champ d'observation restreint ici aux formations initiales.

CARTE 4 RÉPARTITION RÉGIONALE DES EFFECTIFS INSCRITS EN DERNIÈRE ANNÉE DE FORMATIONS INITIALES ENVIRONNEMENTALES



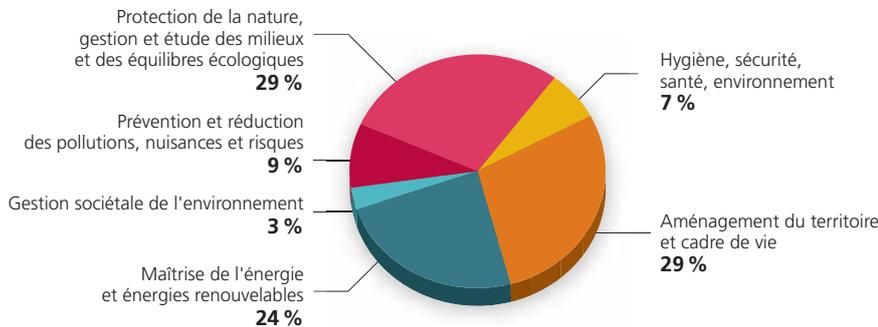
Source : Céreq (base Reflet), MESR (bases BCP et SISE) – Effectifs inscrits en dernière année de formation en 2011 – Traitement SOES.

L'indice de spécificité correspond au ratio suivant : part des inscrits régionaux en formations environnementales parmi l'ensemble des inscrits de la région sur la part des inscrits en formations environnementales parmi l'ensemble des inscrits France entière. Il permet d'identifier les régions fortement (indice > 100) ou faiblement (indice < 100) représentées parmi les formations environnementales.

Note de lecture : la région PACA compte près de 5 000 élèves et étudiants en formations initiales environnementales ; son indice de spécificité est compris entre 90 et 110.

Des effectifs concentrés dans les domaines « Protection de la nature » et « Aménagement du territoire et du cadre de vie »

Les formations relevant de la « Protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques » et de l'« Aménagement du territoire et du cadre de vie » sont les plus suivies. *A contrario*, les formations du domaine « Prévention et réduction des pollutions » ne drainent que 9 % des inscrits, constat à rapprocher du déficit d'attractivité de plusieurs métiers visés par ces diplômes, notamment ceux de niveaux V et IV (par exemple le tri et la valorisation des déchets). Quant au domaine « Gestion sociétale de l'environnement » – le moins suivi –, il correspond à des formations susceptibles de finaliser différents cursus, leur donnant une coloration environnementale ou « double compétence ».

GRAPHIQUE 8 RÉPARTITION DES INSCRITS EN FORMATIONS INITIALES ENVIRONNEMENTALES SELON LES DOMAINES


Source : Céreq (base Reflet), MESR (bases BCP et SISE) – Effectifs inscrits en dernière année de formation en 2011 – Traitement SOES.

Note de lecture : le domaine « Gestion sociétale de l'environnement » représente 3 % des inscrits

Note méthodologique

L'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte a circonscrit six domaines de formation.

Domaine 1 : Prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques. Ce domaine rassemble les formations relatives à la lutte contre les pollutions et toutes formes de nuisances, à la gestion des déchets, au traitement et assainissement de l'eau, à la prévention des risques naturels et technologiques, à la mesure des expositions, à la chimie environnementale, à l'éco-conception et l'éco-toxicologie. Il concerne aussi les enseignements sur les normes environnementales (ISO 14001, etc.), le génie civil appliqué à l'environnement.

Domaine 2 : Protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques. Domaine au cœur de l'environnement, il regroupe les formations ayant trait à la protection de la biodiversité, des écosystèmes, à la gestion des milieux (eau, air, sol, climat, forêt), des espèces et des ressources, à l'écologie. On y retrouve également les sciences de la terre.

Domaine 3 : Protection de l'homme, hygiène, santé sécurité. Ce domaine, plus annexe, intègre les formations traitant des bioservices, de l'hygiène, de l'entretien des locaux (prévention et traitement des biocontaminations), des diagnostics qualité, sécurité, environnement (QSE) avec la mise en place de normes environnementales, notamment ISO 9001. L'hygiène, santé, sécurité, environnement est un domaine d'expertise technique contrôlant les aspects liés au risque professionnel au sein de l'entreprise.

Domaine 4 : Aménagement du territoire et du cadre de vie. Les travaux paysagers, l'aménagement paysager, urbain, des territoires, le tourisme, l'environnement, la géographie et l'environnement, etc. sont les enseignements que l'on retrouve parmi les formations de ce domaine.

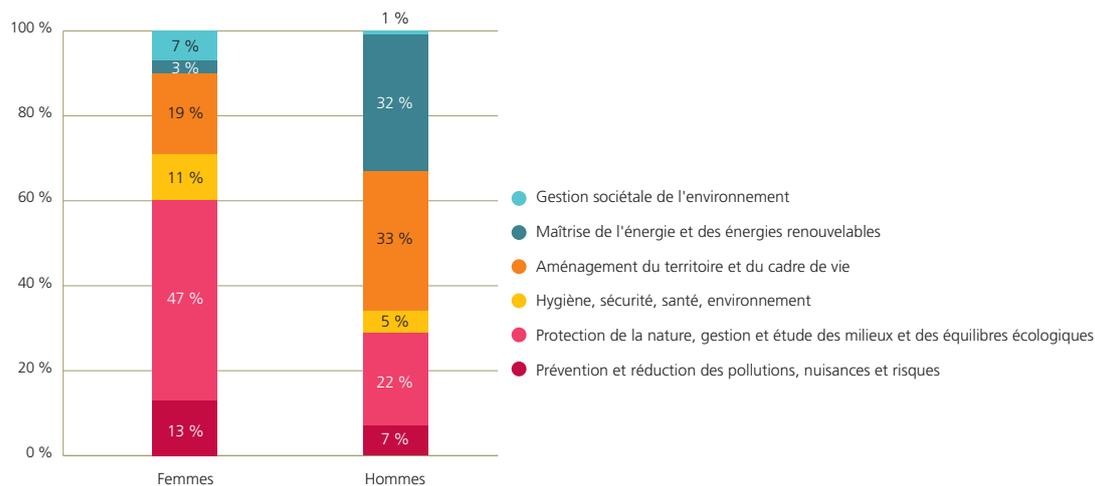
Domaine 5 : Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Ce domaine regroupe les formations en lien avec l'efficacité énergétique, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, le génie énergétique, l'éco-construction, la construction bois, l'énergie construction, l'énergie électricité, mais aussi le bilan carbone, l'altération du climat, les gaz à effet de serre.

Domaine 6 : Gestion sociétale de l'environnement. Ce domaine, en marge de l'environnement aborde l'aspect « sciences humaines et sociales » de l'environnement (aspects économiques, juridiques, politiques et sociaux). Sont concernés les enseignements tels que l'économie de l'environnement, le droit de l'environnement et les aspects juridiques de thématiques particulières, les politiques de l'environnement.

Près de la moitié des femmes suivent une formation initiale du domaine « Protection de la nature »

Globalement les femmes sont peu présentes au sein des formations environnementales (comme dans l'emploi de l'économie verte) et leurs effectifs très concentrés dans le cursus du domaine « Protection de la nature », qui capte près de la moitié d'entre elles (49 %).

GRAPHIQUE 9 RÉPARTITION DES EFFECTIFS INSCRITS EN DERNIÈRE ANNÉE DE FORMATIONS ENVIRONNEMENTALES PAR DOMAINE ET SEXE



Source : Céreq (base Reflet), MESR (bases BCP et SISE) – Effectifs inscrits en dernière année de formation en 2011 – Traitement SOES et ORM.

Note de lecture : 7 % des femmes et 1 % des hommes sont inscrits en dernière année de formations initiales environnementales du domaine « Gestion sociétale de l'environnement ».

Regroupement des niveaux de formation définis par le service statistique du Commissariat général au développement durable

Niveau I : diplômes de niveau bac + 5 et plus (master 1 et 2, magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur)

Niveau II : diplômes de niveau bac + 3 (licence générale, licence professionnelle)

Niveau III : diplômes de niveau bac + 2 (BTS, DUT)

Niveau IV : diplômes de niveau bac (bac technologique, bac professionnel, brevet professionnel, brevet de technicien, mention complémentaire)

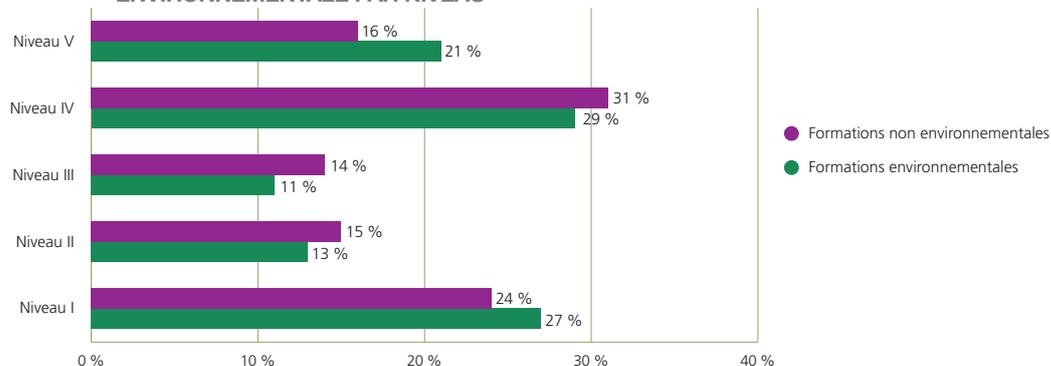
Niveau V : diplômes de niveau inférieur au bac (BEP, CAP, brevet professionnel agricole)

Les niveaux V et I sont surreprésentés comparés à leur part dans les formations non environnementales

Les inscrits en formations initiales environnementales se répartissent dans tous les niveaux de formation. Mais ils sont surreprésentés dans les formations initiales de niveau V (CAP) et I (master 2, ingénieurs) en regard des formations non environnementales.

La part des inscrits en formations initiales environnementales de niveau V est d'ailleurs deux fois plus importante en PACA qu'au niveau national (respectivement 21 % et 10 %). Cette répartition en faveur des candidats de niveau V peut sembler correspondre à la structure fortement ouvrière des qualifications de l'économie verte. Pour autant, certaines formations de niveau V peinent toujours à attirer les candidats en raison d'un manque d'attractivité des métiers ciblés (« Gestion des déchets », par exemple).

GRAPHIQUE 10 RÉPARTITION DES EFFECTIFS INSCRITS EN FORMATION INITIALE ENVIRONNEMENTALE PAR NIVEAU



Source : Céreq (base Reflet), MESR (bases BCP et SISE) – Effectifs inscrits en dernière année de formation en 2011 – Traitement SOES et ORM.

Note de lecture : les candidats inscrits en formations initiales environnementales de niveau V représentent 21 % des effectifs inscrits, ceux inscrits en formation non environnementales 16 %.

Près de trois inscrits sur dix suivent une formation initiale environnementale en apprentissage

Cette voie de formation concentre 27 % des inscrits en formations initiales environnementales. Elle est moins présente parmi les formations non environnementales (15 %). La présence forte de l'apprentissage parmi les effectifs inscrits en formations initiales environnementales singularise PACA (moins de 20 % d'apprentis au niveau national).

TABLEAU 4 EFFECTIFS ET RÉPARTITION SELON LA VOIE DE FORMATION DES INSCRITS EN FORMATIONS INITIALES ENVIRONNEMENTALES ET NON ENVIRONNEMENTALES

	Effectifs formations environnementales		Effectifs formations non environnementales	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Apprentis	1 335	27 %	12 629	15 %
Élèves et étudiants	3 610	73 %	73 784	85 %
Total	4 945	100 %	86 413	100 %

Source : Céreq (base Reflet), MESR (bases BCP et SISE) – Effectifs inscrits en dernière année de formation en 2011 – Traitement SOES et ORM.

La part de l'apprentissage varie fortement selon les niveaux de formation, mais se polarise sur les diplômes de niveau V (82 %). Si l'apprentissage se retrouve plus fréquemment au sein des formations de niveau V, quels que soient les domaines, ce constat est encore plus vrai pour les formations initiales environnementales.

GRAPHIQUE 11 RÉPARTITION DES INSCRITS EN FORMATIONS INITIALES ENVIRONNEMENTALES PAR VOIE DE FORMATION ET NIVEAU



Source : Céreq (base Reflet), MESR (bases BCP et SISE) – Effectifs inscrits en dernière année de formation en 2011 – Traitement SOES et ORM.

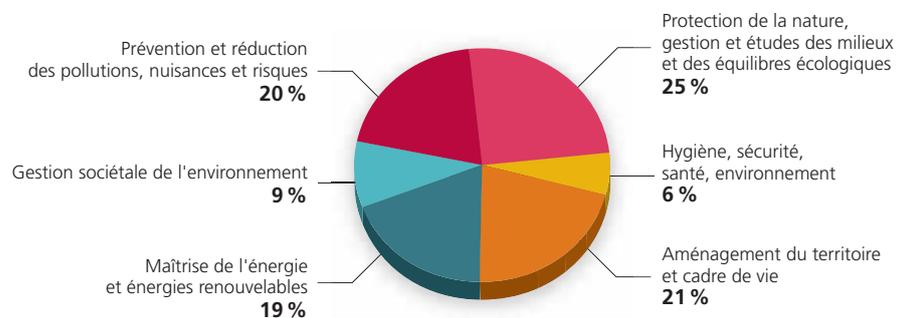
Note de lecture : 82 % des inscrits en formations initiales environnementales de niveau V sont formés en apprentissage ; 18 % le sont par voie scolaire.

Cette part de l'apprentissage diffère aussi selon les domaines de formation. Les apprentis sont majoritaires au sein des effectifs inscrits dans le domaine de l'« Aménagement du territoire » (54 %), qui recouvre plusieurs diplômes délivrés par le ministère chargé de l'agriculture (et notamment les CAP agricoles et les brevets professionnels agricoles).

Une offre de formation concentrée dans deux tiers des diplômes proposés

Les formations initiales des domaines « Protection de la nature, gestion et étude des milieux et équilibres écologiques », « Aménagement du territoire et du cadre de vie » et « Prévention et réduction des pollutions nuisances et risques » concentrent 6 diplômes proposés sur 10. La « Maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables » ne représente que 19 % de l'offre de diplômes. Ce domaine vient en quatrième position dans le palmarès de l'offre de diplômes, alors que la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013 inscrit la transition énergétique (efficacité énergétique et énergies renouvelables) parmi ses priorités (cf. « Deuxième feuille de route pour la transition écologique »).

GRAPHIQUE 12 RÉPARTITION DE L'OFFRE DE DIPLÔMES EN FORMATIONS INITIALES ENVIRONNEMENTALES PAR DOMAINE



Source : Céreq (base Reffet), MESR (bases BCP et SISE) – Effectifs inscrits en dernière année de formation en 2011 – Traitement SOES et ORM.

Note de lecture : les diplômes relevant du domaine « Hygiène, sécurité, santé, environnement » représentent 6 % de l'offre de diplômes en formations initiales environnementales en PACA.

ANNEXE 1

BIBLIOGRAPHIE

- **ADEME**, « Économie circulaire : bénéfices socioéconomiques de l'éco-conception et de l'écologie industrielle », *Ademe & vous. Stratégie & études*, n° 33, 2012
- **ARPE, IRFEDD, ORM**, « Emplois verts, opportunités pour les femmes ? », livret réalisé dans le cadre du projet « Anticiper les opportunités d'emploi des femmes au sein de l'économie verte et verdissante de PACA », en ligne sur les sites Internet de l'Agence régionale pour l'environnement (ARPE), de l'Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (Irfedd) et de l'ORM, 2013
- **CGDD-SOES**, « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte, périmètre et résultats », *Études & documents*, n° 43, 2013
- **CGDD-SOES**, « Les formations initiales en environnement – Définitions, périmètres et suivi statistique », *Études & documents*, n° 89, 2013
- **CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE**, « Deuxième feuille de route pour la transition écologique : 50 mesures pour l'écologie », 2013
- **GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT**, « Rapport final au ministre d'État, ministre de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire », chantier n° 31, Groupe d'étude « Économie de la fonctionnalité », 2008
- **ORM**, « Économie verte en PACA : quels effets sur l'emploi ? » *Question métiers*, n° 2, 2013
- **ORM**, « Les métiers en tension : qu'en est-il en PACA ? » *Questions métiers*, n° 3, 2013
- **PÔLE EMPLOI**, « Les emplois de la croissance verte. Enquête auprès des employeurs », *Repères et analyses – Statistiques*, n° 20, 2011

L'ensemble des productions de l'ORM sur la thématique de l'économie verte est en ligne sur son site Internet : www.orm-paca.org.

ANNEXE 2

GLOSSAIRE

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ARPE : Agence régionale pour l'environnement de PACA

BCP : Base centrale de pilotage

CGDD : Commissariat général au développement durable

Dares : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

DEE : Demandes d'emploi enregistrées

DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois

Directe : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

Irfedd : Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable

MESR : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

OEE : Offres d'emploi enregistrées

Onemev : Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte

PCS : Professions et catégories socioprofessionnelles

ROME : Répertoire opérationnel des métiers et emplois

RPLR : Recensement de la population au lieu de résidence

SISE : Système d'information sur le suivi de l'étudiant

SOES : Service de l'observation et des statistiques du Commissariat général au développement durable

Unédic : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Dernières publications de l'ORM

Cartographie des effectifs en formation professionnelle en PACA
> Cahier toutes filières de formation – Données 2011
Collection *Outils d'analyse*, n° 16
Octobre 2013

Tableau de bord Formation sanitaire et social en Provence – Alpes – Côte d'Azur
Collection *En ligne*
Bulletin du sanitaire et social en PACA n° 9
Octobre 2013

L'observation des discriminations dans l'emploi et la formation en PACA
> Actes de la 1^{re} journée régionale du 7 décembre 2012
Collection *Études*, n° 22
Septembre 2013

L'inscription territoriale de l'apprentissage en PACA
Collection *Mémo*, n° 58
Septembre 2013

Les métiers en « tension » : qu'en est-il en PACA ?
Collection *Questions métiers*, n° 3 et Annexe
Septembre 2013

Des pistes pour accompagner la transition formation-emploi
Collection *Mémo*, n° 57
Juillet 2013

Les discriminations en question
Semestriel n° 2
Collection *Les périodiques de l'ORM*
Juillet 2013

Économie verte en PACA : quels effets sur l'emploi ?
Collection *Questions métiers*, n° 2
Juillet 2013

Territoires et qualifications
> Analyse de la relation formation-emploi sur les 18 zones d'emploi de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur
Collection *Outils d'analyse*, n° 15
2^e édition – Juin 2013



Observatoire Régional des Métiers